



académie  
Aix-Marseille



Division des Examens et Concours

Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/17-755-1735 du 09/10/2017

**BACCALAUREATS GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR -  
EXAMENS PROFESSIONNELS - PREVISIONS DES CAPACITES D'ACCUEIL DES CENTRES  
D'EXAMEN - SESSION 2018**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Fax : 04 42 91 75 02

Les chefs d'établissement, centre d'examen, dont la capacité d'accueil devrait être modifiée pour la prochaine session d'examen, en raison de travaux programmés au cours de la période de mai à juillet 2018, adresseront à mes services, au plus tard le **lundi 16 octobre 2017**, le tableau ci-joint.

Dans le cas où des travaux seraient programmés je vous remercie de m'indiquer exactement les zones de votre établissement touchées par ceux-ci.

En effet, en raison des difficultés croissantes pour affecter les candidats pour les examens, je compte sur vous pour envisager l'accueil en effectif réduit plutôt qu'une impossibilité totale.

Concernant les capacités d'accueil des centres d'examens professionnels, un tableau vous sera communiqué par messagerie électronique. Il sera également à compléter pour **le 16 octobre prochain**.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Blandine BRIOUDE, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille*

**CAPACITES D' ACCUEIL DES CENTRES D'EXAMEN  
BACCALAUREATS  
BTS**

**SESSION 2018**

**Désignation de l'établissement et cachet**

**Nature des travaux en cours ou programmés** (*Merci de détailler les zones de votre établissement concernées et l'impact sur le fonctionnement de votre établissement*)

**Capacités d'accueil disponibles :**

Epreuves anticipées : .....

Epreuves terminales BCG / BTN : .....

Epreuves pratiques et professionnelles BTN : .....

BTS : .....

Aucune capacité (*préciser l'impossibilité*)

**Observations**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du chef d'établissement

**Document à renvoyer dûment renseigné au Rectorat DIEC 3.02 pour le 16 octobre 2017 au plus tard**